

Budget retraite : une illusion d'équilibre, une réalité de dette

Article rédigé par *Contrepoints*, le 20 mai 2023

Source [Contrepoints] : Contrairement à ce qu'écrit le COR, le budget du système de retraite est actuellement en déficit.

D'après le [COR](#), le budget retraite de la France en 2021 est en excédent d'environ 900 millions d'euros. Pour un lecteur superficiel, cela implique que le système de retraite français n'entraîne pas d'augmentation de la dette. Mais le COR révèle que dans les années à venir, il y aura un léger déficit. C'est la croyance de tous les politiques, tous les journalistes et syndicalistes. Il n'y a pas le feu, pourquoi faire une réforme impopulaire et inutile ?

Nous contestons cette vision, elle est erronée et repose sur un manque d'analyse économique et de compréhension de ce qu'est un budget et de sa consolidation.

Il existe une relation entre le déficit budgétaire et la variation de la dette.

Or, le solde du budget retraite présenté par le COR ne permet pas de passer du déficit à la dette. Il faut pour cela revenir à la définition d'un budget, ce qui apparemment ne s'enseigne pas en France (chercher sur le site du ministère des Finances français le budget de la France). Le budget tel que présenté par le COR est limité aux retraites et est présenté sous forme de tableau de financement (qui est par principe équilibré). Il considère que les subventions et transferts d'une branche de la Sécurité sociale aux retraites sont des recettes, ce qui est faux sur le plan budgétaire. La présentation du budget retraite par le COR (en fait, celui-ci ne présente pas de budget dans son rapport de 342 pages), ne permet pas de calculer le solde du budget retraite dans une optique économique, et donc de connaître l'influence du déficit des retraites sur la dette publique.

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)